

Accompagnement collectif

« Association – Institution, je t'aime moi non plus »

Vous constatez que les relations entre associations et institutions se complexifient ?

*Vous avez du mal à vous y retrouver dans un contexte où ces relations paraissent
moins fluides, plus techniques ?*

*Il devient difficile de vous repérer dans le panorama des financements
publics possibles ?*

Cet accompagnement est destiné à y voir plus clair, à vous donner des repères pour mieux naviguer dans ce contexte et des outils pour appréhender votre stratégie partenariale institutionnelle plus sereinement.

➔ OBJECTIF DE L'ACCOMPAGNEMENT

Renseigner, conseiller, orienter et accompagner les associations participantes sur les relations partenariales avec les pouvoirs publics, et plus spécifiquement ceux susceptibles de les financer. Cet accompagnement permettra à la fois :

- Une compréhension globale du fonctionnement des relations associations – institutions via des acquis théoriques : compréhension du contexte actuel et du fonctionnement des financements publics, types de financements et de financeurs, modalités de partenariats possibles, contraintes...
- Et tâchera d'apporter des pistes concrètes d'évolution en adéquation avec les spécificités de chacun : clés de lecture et outils adaptés à la situation particulière de chaque structure en fonction de son secteur, son projet, son ancrage territorial, son histoire, son niveau de développement...

→ CONTENU DE L'ACCOMPAGNEMENT

1/ Panorama et contexte

> Quel état des lieux des relations et engagements entre associations et pouvoirs publics pouvons-nous faire à l'heure actuelle ? Mieux comprendre le contexte pour savoir y naviguer : modes d'attribution des financements, agréments, modes de conventionnement possibles, le contrat d'engagement républicain...

> Quels sont les financements publics existants, de l'échelle locale à l'échelle européenne ? Quel(s) financement(s) pour quel(s) projet(s) ? Comment se donner les moyens de les obtenir ?

> Quelles sont les attentes et exigences des financeurs publics ? Comment y répondre à travers son projet ? Comment les rassurer pour qu'ils accordent leur confiance et leur soutien ?

> Comment créer une relation égalitaire, dans la coopération et qui s'inscrive dans le temps avec ses partenaires publics effectifs et potentiels (malgré le contexte parfois peu favorable à ce type d'engagement sur le long terme) ? Les clés d'une relation partenariale saine et efficace.

2/ Mise en situation et cas concrets

> Partir des questions et cas concrets des structures pour répondre au plus près de leurs besoins en fonction de leurs spécificités, leur projet, leurs perspectives, en leur apportant des clés de compréhension, des conseils et des outils adaptés.

→ CONDITION D'ACCES A L'ACCOMPAGNEMENT

- Accompagnement réservé aux **associations lotoises employeuses**
- Accompagnement **gratuit** pour les structures participantes
- Durée : **1.5 jours**
- Nombre de structures : de **2 à 6** (nombre de place limité)
- Dates : les **lundi 4 de 9h à 17h et mardi 5 juillet 2022 de 9h à 12h30**
- Lieu : **Figeac** / Tiers lieu les 3L, Espace des Ricochets, 19 rue St-Thomas, 46100 Figeac
- Type d'intervention : en **présentiel** et en **collectif**
- Participants : **un binôme par structure** (avec à minima 1 administrateur.trice)
- Prérequis : **inscription obligatoire** (Cf. contact ci-dessous) / nécessité de **compléter au préalable un document d'information** qui vous sera communiqué en amont de l'accompagnement.

→ CONTACTS

Dispositif Local d'Accompagnement du Lot – URQR (Université Rural Quercy Rouergue)

Emmanuelle Leconte

Chargée de mission DLA du Lot

Fixe : 05 65 81 26 64 / Mobile : 06 77 58 19 99

Mail : dla46@urqr.org